

La formation professionnelle du micro-entrepreneur en 2024

Les forfaits de^x
prise en charge
2024



Les prises en charge du fifpl en 2024

FONDS INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX



Les forfaits de
prise en
charge 2024

Micro-entreprise

- Montant CFP strictement supérieur à 0 €
- À jour de sa contribution à la formation professionnelle et de ses cotisations sociales

0,20% du CA annuel à
l'URSSAF



Formation cœur de métier, liée à la
pratique professionnelle

600 €

Formation transversale, relative à
l'exercice professionnel non liée à la
pratique

200 €

Formation longue durée, 100h
minimum, dans les critères « cœur
de métier » et tous les 3 ans

2500 €



UPSME

LE TRAIT D'UNION
DES MICRO-ENTREPRENEURS

Les prises en charge de en 2024



Les forfaits de
prise en
charge 2024

Micro-entreprise

- Montant CFP strictement supérieur à 0€
- À jour de sa contribution à la formation professionnelle et de ses cotisations sociales

**0,10% du CA annuel à
l'URSSAF**

CFP 2023 \geq à 7€ : 3 000 €

- Formations débouchant sur une qualification officiellement reconnue
- Formations obligatoires (légalement imposées), métiers ou transversales
- Plafond pouvant aller jusqu'à 5000€ pour les formations débouchant sur un diplôme national ou un titre homologué enregistré au RNCP

CFP 2023 $<$ à 7€ : 500 €

- Formations débouchant sur une qualification officiellement reconnue
- Formations obligatoires (légalement imposées), métiers ou transversales

UPSME

LE TRAIT D'UNION
DES MICRO-ENTREPRENEURS

Les prises en charge du en 2024



Les forfaits de
prise en
charge 2024

Micro-entreprise

- Montant CFP strictement supérieur à 0€
- À jour de sa contribution à la formation professionnelle et de ses cotisations sociales

**0,30% du CA annuel à
l'URSSAF**

Télécharger la NAFA-2 activités artisanales



Secteur « Alimentation »

Télécharger les taux de financement 2024



Secteur « Bâtiment »

Télécharger les taux de financement 2024



Secteur « Services »

Télécharger les taux de financement 2024



UPSME

LE TRAIT D'UNION
DES MICRO-ENTREPRENEURS